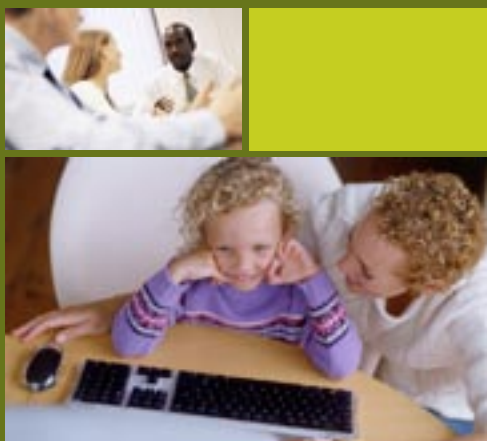


Service public fédéral  
Sécurité sociale

## La sécurité sociale en un clin d'œil : Chiffres clés 2008



Service public fédéral  
Sécurité sociale

.be



Service public fédéral  
**Sécurité sociale**

**La sécurité sociale en un clin d'œil :**  
**Chiffres clés 2008**

# Avant-propos

Cher lecteur, chère lectrice,

Le SPF Sécurité sociale présente dès cette année un aperçu sommaire de la sécurité sociale belge, avec des données chiffrées. Vous saurez ainsi en un tournemain ce qu'est la sécurité sociale et ce qu'elle fait pour vous.

L'aperçu comprendra des informations de base sur 7 risques ou domaines sociaux, du chômage aux soins de santé en passant par la vieillesse.

Nous préciserons également, pour chacun de ces domaines, le nombre de bénéficiaires directs ou indirects. Nous tenterons également de rendre compte des principales évolutions dans le secteur social et des moyens financiers que nous y consacrons.

Les informations disponibles pour chacun des 7 risques sociaux sont bien plus nombreuses que ce que propose la présente brochure. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le vade-mecum de la sécurité sociale, également publié en ligne sur notre site web. Vous avez des suggestions ou questions ? Vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires ? Nous nous ferons un plaisir de vous aider. Contactez-nous par courrier ordinaire ou par e-mail à l'adresse [dg-soc@minsoc.fed.be](mailto:dg-soc@minsoc.fed.be).

Notre objectif est de vous informer régulièrement sur la sécurité sociale et d'améliorer la présente brochure, en incluant notamment le secteur public.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir à découvrir les nombreuses prestations de notre sécurité sociale !

## **Jan Bertels**

Directeur général  
DG Politique sociale  
SPF Sécurité sociale

# SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
<b>1. Aperçu financier de la sécurité sociale</b>	<b>6</b>
1.1 Financement de la sécurité sociale	6
- Financement de la sécurité sociale	6
- Financement alternatif de la sécurité sociale	6
- Evolution des recettes et dépenses de la sécurité sociale	7
1.2 Dépenses pour les risques sociaux	8
- Dépenses pour la couverture des risques sociaux	8
- Dépenses totales de l'Etat fédéral	9
<b>2. Soins de santé</b>	<b>10</b>
2.1 Aperçu des soins de santé	10
- Nombre de personnes assurées en matière de soins de santé en Belgique	10
- Dépenses en matière de soins de santé	11
2.2 Soins dispensés	12
- Evolution du nombre de dispensateurs de soins inscrits à l'INAMI	12
- Nombre d'établissements de soins de santé en Belgique	13
- Médecine du travail	13
2.3 Vaccination et médication en Belgique	14
- Consommation de médicaments en Belgique en 2007	14
- Nombre de vaccinations en Belgique	15
- Taux de vaccinations en Belgique à l'âge de 18 mois (2005)	15
<b>3. Incapacité de travail</b>	<b>16</b>
- Dépenses pour soutenir les personnes en situation d'incapacité de travail	16
- Nombre de personnes en incapacité de travail	17
- Durée de maladie en Belgique (2007)	17

<b>4. Perte d'emploi et incapacité à trouver du travail</b>	<b>18</b>
- Nombre d'allocations de chômage	18
- Dépenses dans le cadre du chômage	19
- Nombre de chômeurs en Belgique : 2000 - 2009	19
<b>5. Politique du marché du travail et politique en matière d'emploi</b>	<b>20</b>
5.1 Politique en matière d'emploi	20
- Dépenses dans le cadre d'une politique active du marché du travail	20
- Nombre de chômeurs et de bénéficiaires du revenu d'intégration activés	21
- Utilisation de titres-services	21
5.2 Politique du marché du travail	22
- Nombre de personnes qui optent pour une interruption de carrière ou un crédit-temps	22
- Nombre de prépensionnés	22
- Nombre de personnes prenant congé pour soigner un proche	23
<b>6. Vieillesse</b>	<b>24</b>
- Dépenses destinées aux seniors	24
- Nombre d'allocations de vieillesse	25
- Type d'allocation de vieillesse en fonction de la situation familiale	25
<b>7. Survie</b>	<b>26</b>
- Pension de survie pour hommes et femmes	26
- Accidents du travail : nombre d'ayants droit suite au décès de la victime	27
- Maladies professionnelles : indemnités annuelles suite au décès de la victime	27
<b>8. Famille</b>	<b>28</b>
8.1 Allocations destinées à la famille	28
- Dépenses destinées aux prestations familiales	28
- Nombre de prestations familiales	28
- Nombre d'enfants bénéficiaires	29
- Nombre de ménages bénéficiaires en fonction du nombre d'enfants	29
8.2 Congé de maternité et congé parental	30
- Dépenses pour congé parentaux	30
- Nombre d'allocations congé parental	30

# 1. Aperçu financier de la sécurité sociale

## 1.1 Financement de la sécurité sociale

Bien qu'elle relève de la compétence du gouvernement fédéral, la sécurité sociale est financée de manière spécifique et personnelle, à l'aide, principalement, des cotisations versées par les travailleurs salariés à l'ONSS et des cotisations versées par les travailleurs indépendants à l'INASTI. Le deuxième pilier est le financement alternatif. Il comprend les recettes supplémentaires provenant, notamment, de la TVA, du précompte mobilier et des accises sur le tabac. Les pouvoirs publics fédéraux octroient une subvention supplémentaire sous la forme de subventions de l'Etat, de transferts externes et de recettes affectées (comme les taxes sur les assurances voitures).

### Financement de la sécurité sociale (en euros)

	2005	2006	2007	2008
Recettes issues de :				
Cotisations	36.747.277.844	37.819.730.959	39.887.395.985	42.427.426.191
Subventions de l'Etat	6.440.885.530	6.534.178.067	6.645.909.000	6.993.754.000
Financement alternatif	9.265.382.276	10.045.377.353	11.139.754.019	12.422.457.669
Recettes affectées	2.066.780.776	2.156.825.890	2.150.843.720	2.174.781.890
Transferts externes	481.224.497	483.141.118	770.373.297	1.018.039.122
Revenus de placements et intérêts	180.453.474	19.666.424	98.246.107	235.023.626
Recettes diverses	696.678.877	734.264.557	769.479.855	877.381.953
<b>Total</b>	<b>55.878.683.275</b>	<b>57.793.184.368</b>	<b>61.462.001.982</b>	<b>66.148.864.451</b>

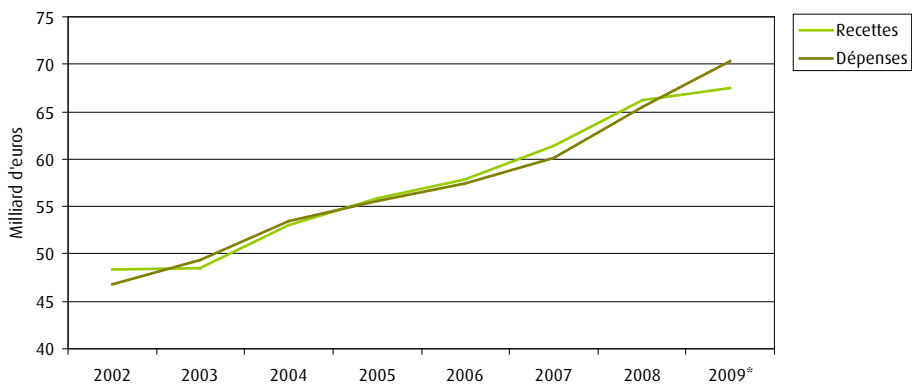
Source : SPF Sécurité sociale

### Financement alternatif de la sécurité sociale (en euros)

	2005	2006	2007	2008
Financement alternatif issu de :				
TVA	8.721.339.000	8.846.235.225	9.599.138.227	10.208.852.484
Précompte mobilier		348.606.000	486.123.503	494.213.352
Stock options	33.446.796	37.867.628	37.019.184	52.582.237
Accises tabac	365.326.500	623.782.500	740.519.105	775.125.000
Cotisations hôpitaux	-	-	-	621.307.496
Autres	136.967.980	135.829.000	12.386.832	270.377.100
<b>Total</b>	<b>9.257.080.276</b>	<b>9.992.320.353</b>	<b>10.875.186.851</b>	<b>12.422.457.669</b>

Source : SPF Sécurité sociale

## Evolution des recettes et dépenses de la sécurité sociale



\* Les recettes et dépenses pour l'année 2009 sont une estimation provisoire et peuvent encore légèrement évoluer

Source : SPF Sécurité sociale



## 1.2 Dépenses pour les risques sociaux

Les recettes financières de la sécurité sociale sont gérées par les gestions globales : la gestion globale pour les travailleurs salariés est assurée par l'ONSS et celle pour les travailleurs indépendants est assurée par l'INASTI. Le secteur public relève d'un système distinct, qui ne fait pas partie de ces deux gestions. Presque toutes les recettes sont versées aux gestions globales, qui les répartissent ensuite entre les organisations ou risques sociaux, en fonction des ressources dont ces organisations ont besoin pour accomplir leurs tâches.

La sécurité sociale ne représente qu'une partie des dépenses des pouvoirs publics fédéraux. Ceux-ci doivent également financer d'autres domaines comme la justice et la défense, sans compter les Communautés et Régions (comme le Gouvernement wallon et flamande).

### Dépenses pour la couverture des risques sociaux (en euros)

	2005	2006	2007
Dépenses pour :			
Soins de santé	17.261.143.556	17.745.879.552	18.883.891.628
Incapacité de travail	4.935.604.013	5.153.716.806	5.463.217.166
Perte d'emploi et incapacité à trouver du travail	7.357.238.193	7.322.695.510	7.110.055.613
Politique du marché du travail et politique en matière d'emploi	2.204.062.878	2.786.333.778	3.129.459.625
Vieillesse	12.907.882.824	13.321.095.319	13.899.166.377
Survie	4.379.198.579	4.470.851.492	4.570.084.062
Famille	4.280.194.906	4.451.370.347	4.544.998.509
Autres risques couverts et frais de fonctionnement	2.238.409.561	2.213.438.286	2.452.434.510
Total	55.563.734.509	57.465.381.090	60.053.307.490

Source : SPF Sécurité sociale



## Dépenses totales de l'Etat fédéral (en euros)

	2005	2006	2007
Dépenses pour :			
Justice	1.352.473.000	1.408.747.000	1.474.852.000
Intérieur	465.049.000	472.329.000	505.604.000
Affaires étrangères et coopération au développement	1.253.915.000	1.235.442.000	1.267.195.000
Défense	2.535.252.000	2.534.170.000	2.845.406.000
Police fédérale	1.444.819.000	1.496.463.000	1.523.216.000
Sécurité sociale	63.037.550.957	66.652.288.670	70.130.646.471
Intégration sociale, lutte contre la pauvreté et économie sociale	1.002.932.000	1.101.748.000	1.142.143.000
Santé publique, environnement et sécurité de la chaîne alimentaire	263.573.000	291.442.000	348.184.000
Mobilité et transports	3.204.257.000	3.549.908.000	3.211.799.000
Economie, PME, Classes moyennes et Energie	318.549.000	316.545.000	315.702.000
Politique scientifique	481.632.000	476.318.000	431.855.000
Dotations aux institutions	419.719.000	433.026.000	451.431.000
Dettes publiques	37.899.251.000	35.637.706.000	35.820.561.000
SPF Finances	1.544.667.000	1.567.975.000	1.578.403.000
SPF Budget et Contrôle de Gestion	22.556.000	23.306.000	26.510.000
SPF Personnel et Organisation	52.025.000	50.092.000	52.279.000
SPF Technologie de l'information et de la communication	24.935.000	22.639.000	26.603.000
Régie des bâtiments	526.479.000	563.771.000	574.130.000
Chancellerie du Premier Ministre	113.403.000	101.022.000	89.863.000
Financement des autres gouvernements :	36.795.421.000	38.700.554.000	40.824.183.000
L'U.E.	4.568.521.000	4.756.254.000	4.868.383.000
Les Communautés et les Régions	32.050.800.000	33.424.900.000	35.270.300.000
Fonds d'attribution	176.100.000	519.400.000	685.500.000
<b>Total</b>	<b>152.758.457.957</b>	<b>156.635.491.670</b>	<b>162.640.565.471</b>

Source : SPF B&CG et SPF Sécurité sociale

## 2. Soins de santé

### 2.1 Dépenses en soins de santé

Les soins de santé constituent le poste de dépenses le plus important de notre sécurité sociale. Celle-ci permet à tous les Belges de bénéficier de prestations médicales abordables, depuis les soins prodigués par les médecins et dentistes jusqu'aux admissions à l'hôpital ou en maison de repos.

Toutes les personnes habitant en Belgique sont en principe assurées en matière de soins de santé. Chaque habitant doit, à cet effet, s'affilier auprès d'une mutualité. La population active et les personnes assimilées comprennent principalement les travailleurs et les bénéficiaires d'allocations de chômage. Les personnes malades ou en incapacité de travail depuis plus d'un an constituent le groupe des invalides, tandis que celles atteintes d'une affection physique sont les personnes handicapées. Les personnes inscrites au registre national ont un numéro de registre national, elles sont donc Belges, mais elles relèvent d'aucun régime belge ou étranger.

#### Nombre de personnes assurées en matière de soins de santé en Belgique

	2005	2006	2007	2008
Nombre de titulaires :				
Actifs et assimilés	4.595.261	4.667.813	4.738.617	4.799.801
Invalides	218.809	227.164	232.592	241.501
Handicapés	67.423	69.675	72.054	79.955
Veuves, veufs et orphelins	398.053	394.700	375.671	385.579
Pensionnés	1.314.005	1.326.543	1.331.265	1.379.002
Communautés religieuses	4.084	3.755	1.118	3.009
Personnes inscrites au registre national	175.299	175.697	174.391	165.391
Personnes à charge				
Conjoints	905.586	859.030	797.389	789.096
(Grands)-parents vivant sous le même toit	14.408	14.524	13.435	14.224
Enfants	2.660.101	2.675.251	2.595.614	2.616.594
<b>Total</b>	<b>10.353.029</b>	<b>10.414.152</b>	<b>10.332.146</b>	<b>10.474.152</b>

Source : INAMI

## Dépenses en matière de soins de santé (en euros)

	2005	2006	2007	2008
Honoraires médecins	5.240.972.000	5.292.302.000	5.629.101.000	6.165.657.000
Infirmiers	728.898.000	781.123.000	846.035.000	938.818.000
Soins infirmiers à domicile	13.517.000	18.372.000	11.421.000	16.468.000
Dentistes	522.990.000	549.780.000	585.283.000	671.825.000
Kinésithérapeutes	408.561.000	427.812.000	453.212.000	512.251.000
Opticiens	10.355.000	10.915.000	11.500.000	14.621.000
Audiciens	19.814.000	21.849.000	24.569.000	29.195.000
Logopèdes	48.162.000	49.247.000	51.913.000	58.795.000
Prestations pharmaceutiques	3.330.982.000	3.304.307.000	3.548.074.000	3.955.511.000
Implants et transplantations	399.786.000	405.216.000	425.804.000	471.067.000
Journées d'entretien à l'hôpital	3.755.407.000	3.897.216.000	4.078.489.000	4.379.682.000
Maisons de repos et centres de soins de jour	1.515.194.000	1.681.763.000	1.851.390.000	1.930.816.000
Soins palliatifs	16.470.000	16.810.000	19.612.000	19.836.000
Soins de santé mentale	94.273.000	100.033.000	107.013.000	116.511.000
Internés	-	17.352.000	39.009.000	26.864.000
Maladies chroniques	65.653.000	59.264.000	59.382.000	77.307.000
Rééducation fonctionnelle	334.544.000	347.881.000	394.197.000	417.338.000
Maximum à facturer (MAF)	252.847.000	288.916.000	286.576.000	277.153.000
Accidents du travail	3.444.127	3.776.280	3.787.714	3.819.656
Maladies professionnelles	7.503.429	6.811.272	6.699.914	6.488.821
Dépenses diverses	491.771.000	465.132.000	450.824.000	624.340.000
<b>Total</b>	<b>17.261.143.556</b>	<b>17.745.879.552</b>	<b>18.883.891.628</b>	<b>20.714.363.477</b>

Source : INAMI, FAT et FMP

## 2.2 Soins dispensés

Lorsque nous devons nous faire soigner, nous faisons généralement appel aux différents dispensateurs de soins ou établissements de soins spécialisés, qui examinent et traitent nos problèmes médicaux. Parmi les dispensateurs de soins figurent de nombreux médecins non agréés, qui ne sont pas des médecins généralistes ou spécialistes, mais qui peuvent néanmoins prescrire un nombre limité d'actes remboursables. Les problèmes médicaux peuvent aussi être dus au travail. Ils relèvent alors de la médecine du travail et peuvent être provoqués par un accident du travail ou une maladie professionnelle, la plus connue étant la pneumoconiose.

Evolution du nombre de dispensateurs de soins inscrits à l'INAMI

	2005	2006	2007	2008
Médecins généralistes	14.179	14.273	14.220	14.156
Médecins non agréés	3.365	3.174	3.185	3.218
Médecins généralistes en formation	672	580	528	534
Médecins spécialistes en formation	3.588	3.598	3.447	3.284
Médecins spécialistes	20.372	20.801	21.459	22.020
Dentistes	8.363	8.423	8.350	8.369
Pharmaciens	11.882	12.109	12.305	12.602
Pharmaciens-biologistes	593	598	595	603
Kinésithérapeutes	24.958	25.406	25.693	26.124
Infirmiers	64.191	65.952	62.700	64.756
Obstétriciens	5.300	5.467	5.505	5.592
Opticiens	3.326	3.255	3.263	3.320
Orthopédistes	434	454	475	482
Bandagistes	7.533	7.786	7.918	8.089
Fournisseurs d'implants	888	906	920	930
Logopèdes	4.252	4.148	4.465	4.856
Audiciens	1.085	1.107	1.137	1.177
Diététiciens	1.022	1.178	1.329	1.510
Podologues	215	239	255	276
Orthoptistes	89	94	93	100
Total	176.307	179.548	177.842	181.998

Source : INAMI

## Nombre d'établissements de soins de santé en Belgique

	2005		2006		2007		2008	
	Nombre d'établissements	Nombre de lits / places	Nombre d'établissements	Nombre de lits / places	Nombre d'établissements	Nombre de lits / places	Nombre d'établissements	Nombre de lits / places
Hôpitaux généraux	147	55.104	146	55.058	142	54.915	141	54.849
Centres de rééducation fonctionnelle	826	-	827	-	808	-	904	-
dans un hôpital	625	-	620	-	600	-	694	-
en tant qu'établissement distinct	201	-	207	-	208	-	210	-
Maisons de repos	1.633	77.317	1.609	75.382	1.599	73.397	1.587	70.297
Maisons de repos et de soins (MRS)	1.030	49.106	1.055	51.723	1.077	54.907	1.132	59.478
Centres de soins de jour	122	1.434	133	1.559	139	1.631	147	1.734
Centres de soins palliatifs	30	-	27	-	27	-	27	-
Maisons de soins psychiatriques	41	3.201	41	3.241	41	3.272	42	3.285
Hôpitaux psychiatriques	69	15.610	69	15.610	68	15.543	68	15.558
Centres d'habitation protégée	86	3.646	86	3.676	86	3.719	85	3.845
Total	3.984	205.418	3.993	206.249	3.987	207.384	4.133	209.046

Source : INAMI et SPF Santé publique, Environnement et Sécurité de la Chaîne Alimentaire

## Médecine du travail

	2005	2006	2007	2008
Nombre:	187.151	193.751	197.071	201.207
Victimes d'accidents du travail	122.337	130.523	135.565	141.314
Maladies professionnelles	64.814	63.228	61.506	59.893
Dépenses (en euros)	13.857.250	12.995.432	13.117.833	12.858.387
Accidents du travail	6.353.821	6.184.160	6.417.919	6.369.566
Frais médicaux	3.444.127	3.776.280	3.787.714	3.819.656
Prothèses et appareils orthopédiques	2.909.694	2.407.880	2.630.206	2.549.910
Maladies professionnelles	7.503.429	6.811.272	6.699.914	6.488.821
Pneumoconiose	1.958.773	1.652.819	1.678.068	1.539.751
Autres maladies	5.544.656	5.158.453	5.021.846	4.949.070

Source : FAT et FMP

## 2.3 Vaccination et médication en Belgique

La vaccination et la médication sont importantes pour prévenir et guérir certaines maladies. La vaccination contre des maladies infantiles comme la poliomyélite et la rougeole est obligatoire pour tous les enfants. Ces affections ont donc presque disparu en Belgique. En dépit de l'obligation, le taux de vaccination n'est pas de 100 % car tous les enfants ne vont pas jusqu'au terme du schéma de vaccination.

En Belgique, la consommation quotidienne de médicaments ne fait qu'augmenter. La présente brochure ne reprend que les médicaments consommés tous les jours à domicile. Elle ne tient pas compte des médicaments administrés à l'hôpital, soit 30 % de la consommation globale de médicaments. Le nombre de médicaments consommés est exprimé en DDD (daily defined dose), le nombre de doses quotidiennes absorbées. Les données en la matière pour l'année 2008 ne sont pas encore disponibles.

### Consommation de médicaments en Belgique en 2007

		Dépenses (en euros)	%	Nombre de doses quotidiennes	%
	Médicament pour :				
A	Système digestif	241.109.405	10,5%	415.257.199	11%
B	Sang	137.231.606	6%	83.947.059	2%
C	Maladies cardiaques et vasculaires	564.347.924	24,6%	1.594.095.632	42%
D	Affections dermatologiques	25.241.216	1,1%	23.111.617	1%
G	Organes génitaux	33.008.694	1,4%	290.065.296	8%
H	Affections hormonales	66.539.269	2,9%	135.283.214	4%
J	Médicaments antimicrobiens	213.212.881	9,3%	110.956.914	3%
L	Médicaments cancer et immunité	262.036.907	11,4%	38.337.586	1%
M	Muscles et système osseux	100.677.760	4,4%	219.739.126	6%
N	Système nerveux et antidépresseurs	398.401.498	17,3%	404.667.508	11%
P	Médicaments antiparasitaires	717.287	0%	1.497.010	0%
R	Système respiratoire	200.562.992	8,7%	385.068.077	10%
S	Sens (yeux etc.)	27.835.003	1,2%	70.572.019	2%
V	Médicaments divers (oxygène etc.)	26.446.292	1,2%	1.494.075	0%
	Total	2.297.368.734	100%	3.774.092.332	100%

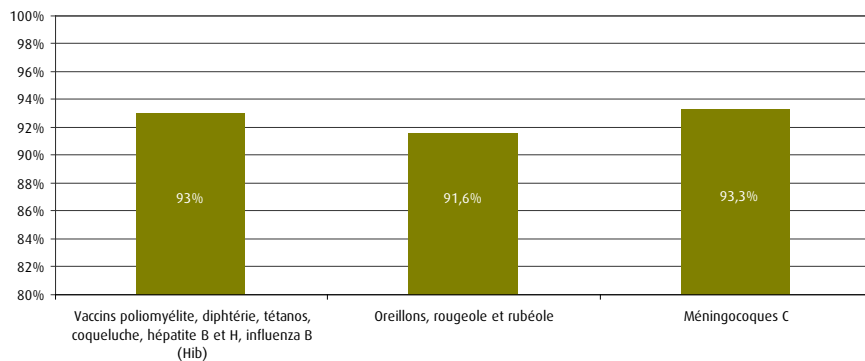
Source : INAMI

## Nombre de vaccinations en Belgique

	2005	2006	2007
Poliomyélite, diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B et H, influenzae B (Hib)	1.106.893	1.069.357	1.090.628
Oreillons, rougeole et rubéole	243.175	243.191	248.395
Méningocoques C	128.142	133.649	116.713
Pneumocoques	-	-	477.416
Total	1.478.210	1.446.197	1.933.152

Source : INAMI

## Taux de vaccination en Belgique à l'âge de 18 mois (2005)



Source : INAMI

### 3. Incapacité de travail

Les personnes qui ne peuvent exercer leur activité professionnelle pour cause de maladie sont considérées comme étant en incapacité de travail. Pendant la première année d'incapacité de travail ou de maladie pour des motifs autres que professionnels, les personnes concernées relèvent du régime de l'incapacité de travail primaire. Si au terme de cette année, elles sont toujours en incapacité de travail, ces personnes sont automatiquement considérées comme invalides, même si elles ne le sont pas de manière durable.

En Belgique, l'employeur doit souscrire une assurance privée accidents du travail au profit de ses travailleurs. Tous les accidents du travail récents sont à la charge du Fonds des accidents du travail (FAT). Les accidents du travail plus anciens et tous ceux qui entraînent une incapacité de travail supérieure à 19 % sont pris en charge par l'assureur privé et ne sont donc pas repris dans les présentes données.

Dépenses pour soutenir les personnes en situation d'incapacité de travail (en euros)

	2005	2006	2007
Titulaires indemnisables primaires	867.722.022	936.787.277	1.049.069.616
Indemnité journalière moyenne	38,02	38,76	39,27
Invalidité	2.314.096.838	2.430.756.646	2.574.912.464
Indemnité journalière moyenne	34,51	35,24	35,99
Accidents du travail	155.551.179	161.515.430	163.329.430
Frais médicaux	6.353.821	6.184.160	6.417.919
Indemnités forfaitaires	75.214.503	75.100.329	73.247.807
Incapacité permanente de travail (maximum 19%)	73.982.856	80.230.941	83.663.705
Montant moyen d'une :			
Indemnité forfaitaire	1.632	1.780	1.822
Rente d'incapacité permanente de travail	605	615	617
Travailleurs salariés victimes d'une maladie professionnelle	204.033.974	198.157.453	194.649.656
Incapacité temporaire de travail	4.479.225	4.863.377	4.999.697
Rente d'incapacité permanente de travail	199.554.749	193.294.076	189.649.959
Pneumoconiose	54.408.625	50.159.186	46.518.458
Autres maladies professionnelles	145.146.124	143.134.890	143.131.501
Montant mensuel moyen			
Pneumoconiose	306	301	303
Autres maladies	213	212	215
Personnes handicapées	1.394.200.000	1.426.500.000	1.481.256.000
Indemnité moyenne par personne par an	5.398	5.391	5.439
Total	4.935.604.013	5.153.716.806	5.463.217.166

Source : SPF Sécurité sociale, INAMI, CSPM, FAT et FMP

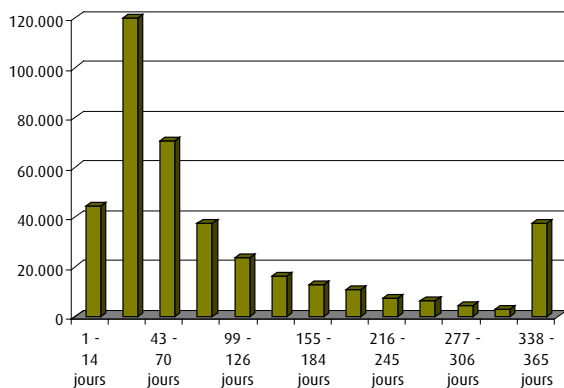


## Nombre de personnes en incapacité de travail

	2005	2006	2007
Titulaires indemnissables primaires	368.157	375.216	396.182
Invalidité	225.951	233.755	242.086
Accidents du travail	168.435	172.723	175.770
Indemnités forfaitaires	46.098	42.200	40.205
Incapacité permanente de travail (maximum 19%)	122.337	130.523	135.565
Maladies professionnelles	64.814	63.228	61.506
Incapacité temporaire de travail	441	442	411
Incapacité permanente de travail	64.373	62.786	61.095
Pneumoconiose	13.909	12.793	11.662
Autres maladies professionnelles	50.464	49.993	49.433
Personnes handicapées	258.278	264.594	272.358
Total	1.085.635	1.109.516	1.147.902

Source : SPF Sécurité sociale, INAMI, CSPM, FAT et FMP

## Durée de maladie en Belgique



Source : INAMI

## 4. Perte d'emploi et incapacité à trouver du travail

Le fait de ne pas pouvoir travailler ou de ne pas trouver d'emploi peut être lourd de conséquences, sur le plan personnel, mais aussi financier. La sécurité sociale prévoit donc des allocations de chômage sous différentes formes : chômage complet, partiel ou économique temporaire lorsque la situation économique de l'employeur est moins bonne. Après 9 mois de recherche d'emploi, les jeunes bénéficient d'allocations d'attente. En cas de faillite, les indépendants peuvent bénéficier d'une assurance faillite temporaire. Les marins perçoivent quant à eux des indemnités d'attente, jusqu'à ce qu'ils puissent s'enrôler sur un navire qui appareille.

### Nombre d'allocations de chômage

	2005	2006	2007	2008
Chômage complet	742.425	726.663	690.663	658.590
Chômeurs demandeurs d'emploi	368.501	364.165	341.926	324.095
Chômeurs non-demandeurs d'emploi	241.655	236.488	232.285	226.092
Chômeurs âgés dispensés	125.683	116.169	107.939	100.844
Prépensionnés	109.018	111.069	113.579	114.151
Nombre d'allocations d'attente	132.269	126.010	116.452	108.403
Nombre de journées indemnisées	196.418.403	190.539.872	179.019.237	169.127.791
Chômage temporaire				
Nombre de chômeurs temporaires	130.897	127.963	117.116	123.146
Nombre de journées indemnisées	10.709.203	10.081.076	9.365.304	10.132.569
Assurance faillite indépendants				
Nombre de cas	492	428	443	474
Nombre de mois indemnisés	2.487	2.105	2.598	4.197
Marins				
Indemnités d'attente	99	95	92	82
Nombre de journées indemnisées	26.492	24.731	24.408	21.939
Nombre de bénéficiaires d'une allocation de chômage	873.421	854.721	807.871	781.818
Taux de chômage	12,7%	12,4%	11,4%	10,6%

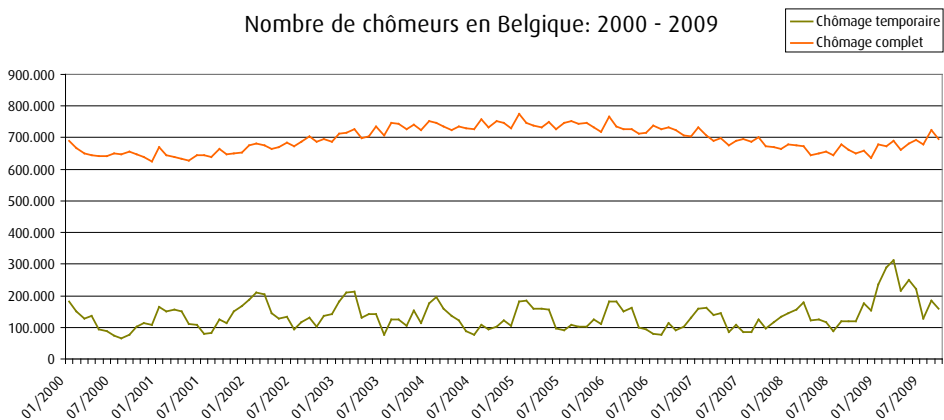
Source : ONEm, INASTI, CSPM et BNB

## Dépenses dans le cadre du chômage (en euros)

	2005	2006	2007	2008
Chômage complet et temporaire	5.680.622.911	5.617.380.125	5.366.351.260	5.372.791.997
Chômage temporaire	417.038.260	401.761.999	381.410.369	430.637.359
Prépensions	1.256.602.197	1.300.687.805	1.358.837.566	1.429.158.075
Assurance faillite indépendants	1.411.825	1.246.581	1.758.417	3.790.950
Indemnités d'attente pour les marins	1.563.000	1.619.000	1.698.000	1.695.000
Total	7.357.238.193	7.322.695.510	7.110.055.613	7.238.073.381
Indemnité journalière moyenne				
Chômage complet et temporaire	28,91	29,49	29,97	31,75
Chômage temporaire	38,77	39,75	40,67	42,35

Source : ONEm, INASTI et CSPM

## Nombre de chômeurs en Belgique: 2000 - 2009



Source : ONEm

## 5. Politique du marché du travail et politique en matière de travail

### 5.1 Politique en matière d'emploi

La sécurité sociale tente également d'aider les personnes qui ont du mal à trouver un emploi, afin qu'elles (ré)intègrent le marché du travail. Les chômeurs sont activés au moyen de subventions des contrats qui leur sont destinés, dans le cadre de projets spécifiques comme les ALE, les contrats SINE, les plans Activa pour les chômeurs de longue durée ou les premiers emplois pour les jeunes. Les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sont elles aussi prises en considération. Le système des titres-service cadre dans ce plan afin d'aider à mettre plus de personnes au travail. Les personnes qui réintègrent le marché du travail perçoivent ainsi un complément de reprise du travail. Avec les subventions des contrats, l'état fédéral libère des moyens pour des formations spécifiques. De ce fait un chômeur a plus de possibilités à trouver le travail de son choix.

#### Dépenses dans le cadre d'une politique active du marché du travail (en euros)

	2005	2006	2007	2008
Activation de chômeurs par:	473.313.091	529.867.886	580.101.715	615.913.326
ALE	10.177.437	10.709.832	11.454.130	13.148.873
Programme de transition professionnelle	24.957.573	26.541.658	27.959.019	28.106.061
Contrats SINE	22.907.814	36.344.575	47.748.638	55.780.210
Plan Activa	154.932.952	166.187.270	176.971.762	184.465.115
Premiers emplois	-	1.479.912	2.884.819	2.093.996
Mesures de formation	257.927.809	284.040.144	303.568.175	316.875.139
Complément de reprise du travail	2.409.506	4.564.495	9.515.172	15.443.932
Reprise du travail au moyen de titres-services	-	445.520.000	652.874.693	882.412.712
Interruption de carrière	202.236.873	200.996.694	200.297.211	205.969.305
<b>Totale</b>	<b>37.140.502</b>	<b>37.582.809</b>	<b>36.145.953</b>	<b>35.223.718</b>
Réductions des prestations	165.096.371	163.413.885	164.151.258	170.745.587
Crédit-temps	271.910.717	309.261.393	337.348.440	369.418.865
<b>Total</b>	<b>66.730.081</b>	<b>64.660.581</b>	<b>60.793.320</b>	<b>56.908.493</b>
Réductions des prestations	205.180.636	244.600.812	276.555.120	312.510.372
Préparation	1.256.602.197	1.300.687.805	1.358.837.566	1.429.158.075
<b>Total</b>	<b>2.204.062.878</b>	<b>2.786.333.778</b>	<b>3.129.459.625</b>	<b>3.502.872.283</b>

Source : ONEm

## Nombre de chômeurs et de bénéficiaires du revenu d'intégration activés

	2005	2006	2007	2008
Activation par:				
ALE	1.176	1.258	1.328	1.431
Programme de transition professionnelle	5.123	5.483	5.748	5.756
Contrats SINE	3.899	6.549	9.203	10.683
Plan Activa	33.683	36.018	38.256	39.674
Premiers emplois	2.044	1.987	714	503
Mesures de formation	34.021	36.888	38.329	37.471
Complément de reprise du travail	1.212	2.241	4.605	7.192
Occupation de bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale	22.517	26.265	27.013	21.774
Occupation par les pouvoirs publics	19.879	23.337	23.680	19.121
Prime d'encadrement et de formation	683	673	697	504
Activation (Activa, SINE et programme de transition professionnelle)	1.955	2.255	2.636	2.149
Nombre total de chômeurs activés	101.720	114.434	122.560	122.335

Source : ONEm et SPP Intégration sociale

## Utilisation des titres-services

	2005	2006	2007	2008
Nombre de titres-services émis	20.313.813	36.096.682	53.453.329	73.993.322
Parmi lesquels sous forme électronique	-	-	4.115.906	5.697.486
Nombre de personnes occupées au moyen de titres-services	24.013	41.670	59.809	77.507
Nombre d'utilisateurs inscrits	-	421.006	602.562	778.252
Parmi lesquels utilisateurs électroniques	-	7.157	45.016	77.830
Nombre d'entreprises agréées	-	1.438	1.720	2.130
Parmi lesquelles également pour titres-services électroniques	-	-	684	959

Source : ONEm et ONSS

## 5.2 Politique du marché du travail

La sécurité sociale ne se limite pas qu'à la maladie et au chômage. Elle essaye aussi, par l'interruption de carrière, le crédit-temps, la prépension ou même les titres-services, de permettre un meilleur équilibre vie professionnelle – vie privée et, par la même occasion, une vie plus heureuse. Grâce aux titres-services, certaines personnes peuvent consacrer plus de temps à leurs loisirs, tandis que d'autres ont l'occasion de travailler. Grâce à notre Etat-providence, il est désormais possible de soigner un proche à domicile, pour lui dispenser des soins médicaux ou palliatifs. Un congé spécial peut être obtenu à cet effet.

¶  
Nombre de personnes qui choisissent une interruption de carrière ou un crédit-temps

	2005	2006	2007	2008
Interruption de carrière				
Totale	9.014	8.859	8.447	8.028
Réduction des prestations	65.296	63.466	63.334	64.358
Crédit-temps				
Total	12.884	12.268	11.452	10.332
Réduction des prestations	76.131	89.896	100.216	108.526
Total	163.325	174.489	183.449	191.244

Source : ONEm

Nombre de prépensionnés

	2005	2006	2007	2008
Prépension à temps plein	109.018	111.069	113.579	114.151
Prépension à mi-temps	873	782	702	617
Prépensions pour marins	149	115	78	56
Nombre total de prépensionnés	110.040	111.966	114.359	114.824

Source : ONEm et CSPM

## Nombre de personnes prenant congé pour soigner un proche

	2005	2006	2007	2008
Congé pour :				
Assistance médicale	4.005	4.769	5.554	6.603
Réduction des prestations	3.061	3.668	4.353	5.295
Interruption complète des prestations	944	1.101	1.201	1.308
Soins palliatifs	167	193	204	216
Réduction des prestations	41	44	45	56
Interruption complète des prestations	126	149	159	160
<b>Total</b>	<b>4.172</b>	<b>4.962</b>	<b>5.758</b>	<b>6.819</b>

Source : ONém



## 6. Vieillesse

Lorsqu'en vieillissant, les personnes peuvent partir à la retraite, elles ont droit à une pension, mais dans ce cas, elles perdent généralement leur revenu professionnel. Les pensions légales ont pour but de compenser ce risque. Si elles n'existaient pas, 92 % des pensionnés tomberaient dans la pauvreté. Le montant de la pension de retraite est fixé sur la base des revenus gagnés tout au long de la carrière. Les pensions de retraite les plus faibles sont complétées par une prime de revalorisation ou des allocations diverses. Les seniors dont les ressources financières sont insuffisantes peuvent bénéficier d'une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), qui remplace le revenu garanti. Les personnes qui ont adhéré précédemment à un système public d'épargne-pension bénéficient actuellement d'une rente de vieillesse.

### Dépenses destinées aux seniors (en euros)

	2005	2006	2007	2008
Pensions	12.511.704.015	12.929.712.497	13.450.058.439	14.538.092.701
Pensions de retraite	11.803.455.418	12.205.520.348	12.680.959.654	13.729.505.411
Pécule de vacances	653.915.258	670.319.594	685.942.075	725.533.093
Allocation de chauffage	45.932.338	45.124.930	50.801.365	51.103.569
Indemnités et primes	8.401.001	8.747.626	32.355.344	31.950.627
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) et revenu garanti aux personnes âgées	271.554.723	286.008.089	354.663.045	391.585.222
Rentes	196.344.522	180.039.249	172.677.548	167.470.456
Total	12.907.882.824	13.321.095.319	13.899.166.377	15.030.698.891
Pension mensuelle moyenne	622,44	641,18	662,62	682,02

Source : ONP

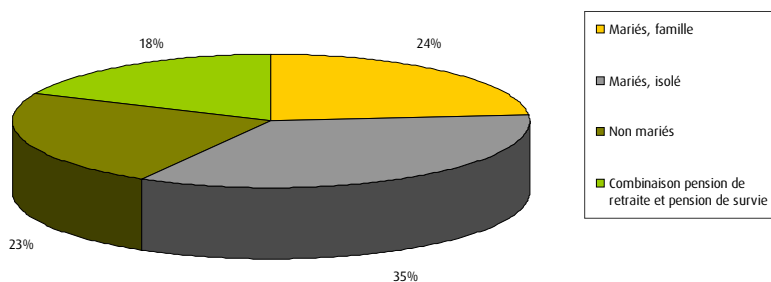


## Nombre d'allocations de vieillesse

	2005	2006	2007	2008
Pension de retraite	1.741.385	1.758.018	1.755.017	1.780.178
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	70.292	70.465	72.405	79.152
Revenu garanti aux personnes âgées	21.818	17.951	16.225	14.482
Rentes	711.272		638.070	602.096
Prestations supplémentaires	71.827	69.526	68.602	75.825
Nombre total de prestations de retraite	2.616.594	1.915.960	2.550.319	2.551.733
Nombre de bénéficiaires des prestations	1.819.781	1.827.039	1.819.927	1.833.378

Source : ONP

## Type de prestation de vieillesse en fonction de la situation familiale



Source : ONP

## 7. Survie

Le décès d'un partenaire peut être synonyme d'affliction, de manque, mais aussi de diminution du revenu du ménage. La sécurité sociale aide le conjoint survivant à faible revenu, en lui octroyant une allocation de survie. Il est possible d'en bénéficier dès l'âge de 45 ans, voire plus tôt en cas d'enfant(s) à charge. La pension de survie peut être combinée d'une manière limitée avec des revenus professionnels ou une pension de retraite. Lorsqu'une personne décède à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, ses survivants ont droit à une rente viagère.

### La pension de survie pour hommes et femmes

	2005	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires	630.905	625.263	621.393	614.830
Nombre d'hommes	13.626	13.253	13.239	13.433
Pension de retraite et de survie	11.407	10.931	10.815	10.867
Pension de survie	2.219	2.322	2.424	2.566
Nombre de femmes	617.279	612.010	608.154	601.397
Pension de retraite et de survie	317.043	316.244	312.918	313.316
Pension de survie	300.236	295.766	295.236	288.081
Dépenses (en euros)	4.299.888.555	4.391.565.496	4.491.400.732	4.748.176.862
Pension de survie moyenne (en euros)	605,64	622,36	639,49	655,99

Source : ONP

## Accidents du travail: nombre d'ayants droit suite au décès de la victime

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'ayants droit	8.633	8.217	7.820	7.529
Indemnités forfaitaires	4.185	3.920	3.662	3.422
Allocation de péréquation	4.448	4.297	4.158	4.107
Dépenses (en euros)	19.177.153	18.823.020	18.351.751	18.593.103
Indemnités forfaitaires	11.280.153	10.899.020	10.423.751	10.395.103
Allocation de péréquation	7.897.000	7.924.000	7.928.000	8.198.000
Indemnité moyenne aux ayants droits (en euros)	1.775	1.844	1.907	1.996

Source : FAT

## Maladies professionnelles: indemnités annuelles suite au décès de la victime

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'ayants droit après décès	13.995	13.737	13.461	13.161
Pneumoconiose	11.000	10.628	10.240	9.869
Autres maladies	2.995	3.109	3.221	3.292
Nombre de décès par an	676	584	572	656
Pneumoconiose	444	372	543	418
Autres maladies	232	212	29	238
Dépenses annuelles (en euros)	60.132.871	60.462.976	60.331.579	62.209.032
Pneumoconiose	47.721.626	47.375.462	46.409.441	46.929.279
Autres maladies	12.411.245	13.087.514	13.922.138	15.279.753

Source : FMP

## 8. Famille

### 8.1 Allocations destinées à la famille

Il existe différentes allocations destinées à soutenir financièrement les familles avec enfants. Lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, chaque famille perçoit une allocation de naissance ou une prime d'adoption. Chaque enfant né bénéficie en principe d'allocations familiales qui, dans le cas d'orphelins accueillis ou d'enfants handicapés, sont majorées.

#### Dépenses de prestations familiales (en euros)

	2005	2006	2007	2008
Allocations familiales	3.754.393.249	3.902.776.795	3.919.190.678	4.127.214.152
Allocation de naissance et prime d'adoption	92.591.883	96.813.047	98.163.805	105.310.398
Allocation scolaire	-	-	55.603.848	65.619.346
Enfants placés	-	-	1.628.359	1.798.162
Total	3.846.985.132	3.999.589.842	4.074.586.690	4.299.942.057
Allocation moyenne par an, par enfant pour				
Allocations familiales	1.918	2.009	2.041	2.209
Allocation de naissance	901	910	924	960

Source : ONAFTS

#### Nombre de prestations familiales

	2005	2006	2007	2008
Allocation de naissance	100.637	102.603	103.776	107.616
Première naissance	51.181	51.958	52.004	54.268
Deuxième naissance et suivantes	49.456	50.645	51.772	53.348
Prime d'adoption	579	433	366	316
Nombre d'allocations de naissance	2.099.099	2.107.464	2.117.446	2.147.480
Allocation scolaire	-	1.042.522	-	-

Source : ONAFTS et INASTI

## Nombre d'enfants bénéficiaires

	2005	2006	2007	2008
Premier enfant	1.180.497	1.187.322	1.195.763	1.211.880
Deuxième enfant	641.230	643.970	646.789	658.276
Troisième enfant et suivants	277.372	276.060	274.884	277.324
Nombre total d'enfants	2.099.099	2.107.352	2.117.436	2.147.480
Nombre d'enfants placés	15.322	17.378	17.487	17.017
Auprès d'un particulier	2.388	2.687	2.808	2.793
Dans une institution	12.934	14.691	14.679	14.224

Source : ONAFTS et INASTI

## Nombre de familles bénéficiaires en fonction du nombre d'enfants

	2005	2006	2007	2008
Nombre de familles bénéficiaires				
Avec 1 enfant	523.428	525.320	529.057	536.181
Avec 2 enfants	438.679	441.991	445.072	452.382
Avec 3 enfants	149.683	150.225	150.855	153.016
Avec 4 enfants	40.683	40.452	40.456	40.651
Avec 5 enfants ou plus	15.553	15.431	15.092	15.290
Nombre total de familles bénéficiaires	1.168.026	1.173.419	1.180.532	1.197.520

Source : ONAFTS et INASTI

## 8.2 Congé de maternité et congé parental

L'assurance maternité garantit un revenu de remplacement aux femmes enceintes, pour qu'elles puissent se reposer quelque temps. La femme peut demander cette prestation avant et après l'accouchement. En cas d'allaitement elle peut aussi bénéficier d'une allocation. Les pères peuvent eux aussi prendre un congé parental après la naissance de leur enfant. Cette réglementation s'applique également en cas d'adoption, sous la forme d'un congé d'adoption.

### Dépenses pour congés parentaux (en euros)

	2005	2006	2007
Congé de maternité	349.848.554	363.108.443	377.018.872
Congé d'allaitement et de grossesse	52.734.598	56.926.564	59.760.306
Congé de paternité	29.770.559	31.115.154	32.934.836
Congé d'adoption	856.063	630.344	697.805
Total	433.209.774	451.780.505	470.411.819
Allocation journalière moyenne du:			
Congé de maternité	46,10	46,85	47,89
Congé d'allaitement et de grossesse	40,73	41,22	41,81
Congé de paternité et congé d'adoption	82,90	84,14	86,11

Source : INAMI

### Nombre d'allocations congé parental

	2005	2006	2007
Nombre de cas de congé de maternité	82.082	83.863	84.222
Nombre de cas de congé parental	27.352	31.507	34.112
Interruption totale	6.013	6.450	6.811
Interruption à temps partiel	21.339	25.057	27.301
Nombre de jours de congé de maternité	6.873.860	6.931.472	7.036.668
Nombre de jours de congé d'allaitement et de grossesse	1.773.049	1.865.751	1.919.878
Nombre de jours de congé de paternité	365.195	373.764	386.759
Nombre de jours de congé d'adoption	12.312	8.905	8.688

Source : INAMI et ONEm

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

© 2009

**SPF Sécurité sociale**

Centre Administratif Botanique

Finance Tower

Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 115

1000 Bruxelles

**Editeur responsable** Jan Bertels

**Rédaction** Tom De Spiegelaere

**Rédaction finale** DG Politique sociale – Domaine Données stratégiques

**Traduction** Service Traduction

**Mise en page** Pierre Niego, Service Communication



Service public fédéral  
**Sécurité sociale**